

l'éch[O]



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi est un document de planification durable à l'échelle intercommunale qui expose un projet de territoire prenant en compte les besoins des habitants et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales. Il définit la destination des sols avec les règles qui s'y appliquent. Le projet, adopté en Conseil Métropolitain, doit maintenant être validé par l'ensemble des communes avant d'être soumis à enquête publique. Vous trouverez, en pages 4 et 5, toutes les informations utiles sur ce PLUi et ses déclinaisons locales.

INFOS	p. 2 à 7]	DOSSIER	p. 4 et 5]	CULTURE	p. 10 à 12]	MANIFESTATIONS DIVERSES	p. 13]
Éditorial		Plan local d'urbanisme		Retour sur...			
Finances		ENFANCE	p. 8 et 9]	Agenda du trimestre		SPORT	p. 14]
Halles commerciales		Écoles		Bibliothèque		INFOS PRATIQUES	p. 15]
Filo'r		Centres de loisirs		Musée des écoles		TOUS AU QUAI	p. 16]
Solidarité		Sorties scolaires		Portrait d'élèves			
Zone Lescure		Ramiper		Tremplin			

HALLES COMMERCIALES



Les premières halles, dont l'ensemble est destiné à recevoir prioritairement des commerçants, sont maintenant occupées. Après l'ouverture de la **boulangerie Lily** la première semaine de janvier, c'est la **pharmacie** locale qui a pris possession de ses locaux au début du mois de mars. La superficie nouvelle lui permet, entre autres, de répondre



aux nouvelles missions dévolues aux pharmaciens (local orthopédique, local confidentiel) et de développer un pôle de maintien à domicile (location de matériel médical).
 Informations pratiques : 147 rue François Mitterrand, 02 35 23 70 35, contact@pharmaciadelamivoie.com - Nouveaux horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 en semaine et le samedi en continu de 9 h à 16 h.
 Des contacts sont en cours actuellement pour une nouvelle installation dans l'une des halles encore disponibles. Constatant quelques difficultés de circulation pour accéder à ces commerces, l'aménageur, en accord avec la municipalité et les commerçants, va créer un second accès au site.

biocoop

du Rouennais



0,85€
le litre

Lait 1/2 écrémé
Origine France, Araules



0,30€
l'unité

Oeufs calibre moyen
Production locale



1,95€
le kilo

Bananes
Origine République dominicaine

En vrac... c'est encore moins cher

1,60€
le kilo

Coquillettes
Disponible aussi en
demi-complète (1,75€/kg)



7,90€
le kilo

Ka're fourré
Chocolat / noisettes



2,95€
soit 5,90€/kg

Pain de mie
A la farine complète
Origine France



Consommer bio, pas cher et près de chez soi, c'est possible !



L'équipe de la Biocoop du Rouennais vous donne rendez-vous en magasin du lundi au samedi pour vos courses du quotidien !

Besoin de liquidités, votre magasin propose le cash-back (limité à 60€)

biocoop du Rouennais 161 route de Paris, 76920 Amfreville-la-Mivoie

du lundi au jeudi 9h-13h 14h-19h / vendredi et samedi 9h-19h30



FINANCES BUDGET PRIMITIF 2019

Le 27 mars, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2019 de la commune, dont une partie permet de faire fonctionner au quotidien les services municipaux et l'autre partie d'équiper la ville et de construire l'avenir. Compte tenu des délais trop courts entre ce vote et la parution de ce bulletin, une présentation détaillée en sera faite dans le prochain Écho mais nous pouvons déjà annoncer les grands principes qui ont été retenus lors de sa préparation :

- pas d'augmentation des taxes communales.
- une stabilisation des frais de fonctionnement afin de dégager des marges pour investir.
- une légère augmentation attendue des recettes liée essentiellement au dynamisme de la commune en terme d'urbanisme malgré la baisse continue de la dotation de l'État.
- un programme d'investissements axé prioritairement sur l'entretien, la valorisation et la mise en sécurité du patrimoine bâti sans recourir à l'emprunt.
- solliciter le maximum de subventions possibles.
- la baisse continue du désendettement (déjà très faible) de la commune.

Ce budget s'appuie aussi sur les bons résultats du compte administratif de l'année 2018 qui s'est soldée par un excédent de fonctionnement (différence entre les dépenses et les recettes) de 182 868 € malgré une baisse très sensible des recettes de 2,3 % par rapport à 2017.

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Le 8 janvier dernier, le jury de concours, constitué d'élus de Belbeuf, des maires des communes composant l'Entente Intercommunale du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen (EICAPER) et de professionnels, a retenu trois groupements parmi la trentaine de dossiers déposés, pour élaborer un projet architectural en conformité avec le cahier des charges défini. Le jury se réunira à nouveau le 25 avril pour arrêter son choix définitif parmi les trois projets proposés. Vous pourrez prendre connaissance de celui qui aura été retenu dans le prochain Écho.

TRANSPORT À LA DEMANDE FILO'R UNE AMÉLIORATION DU SERVICE



Créé en 2011 par la communauté d'agglomération, le service de transport à la demande Filo'r permet aux habitants des communes rurales et périurbaines de se déplacer, dans des secteurs non desservis par une ligne de bus régulière, au sein de leur zone d'habitation ou de se rapprocher des lignes de transport en commun via un point d'échange.

À Amfreville, les habitants du secteur de l'entrée sud (giratoire de Belbeuf) peuvent ainsi bénéficier de ce service pour rejoindre actuellement le point d'échange qui se trouve à la mairie pour ensuite utiliser la ligne 11 de transport en commun pour aller vers Rouen ou, toujours avec Filo'r, rejoindre les communes du plateau.

Pour répondre à la demande de certains administrés, demande relayée fortement par les élus locaux auprès des responsables du service, dans le cadre du nouvel appel d'offres qui a été lancé auprès des entreprises de transport, un nouveau point d'échange va être créé dès le mois de juillet prochain au niveau du **terminus du Grand Val de la ligne 11**. À partir de ce point, il sera donc possible d'utiliser directement le service pour rejoindre le plateau.

Vous trouverez toute information concernant l'utilisation de Filo'r sur le site de la Métropole.

ÉDITORIAL



Chères Amfrevillaises,
Chers Amfrevillais,

Diriger une commune, ce n'est pas simplement gérer la vie quotidienne, même si cela occupe la majeure partie de son temps, mais c'est aussi et surtout savoir imaginer l'avenir pour anticiper le développement et la protection de son territoire. C'est dans ce cadre que le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui a été préparé en toute transparence et en totale collaboration avec les élus locaux, a une importance considérable. Son projet, arrêté à une très forte majorité en Conseil Métropolitain, doit maintenant être délibéré dans toutes les communes avant d'être soumis à enquête publique avant la fin de cette année.

Diriger une commune, c'est aussi savoir être persévérant, obstiné et patient car il s'écoule souvent de longs mois, voire de longues années (en raison des études à réaliser, des autorisations diverses à obtenir, des financements à trouver...) entre la prise de décision et la concrétisation des projets. Ce fut le cas, dans un passé récent, pour la réhabilitation de la route de Paris, la création de la véloroute des bords de Seine ou encore l'aménagement de l'entrée sud. Mais quand les projets aboutissent, c'est une véritable satisfaction pour les élus et la récompense du travail accompli. Ainsi en est-il actuellement avec l'ouverture des halles commerciales, la construction de nouveaux logements, la revitalisation de l'entrée nord et la création du centre aquatique intercommunal... autant de sujets que vous pourrez découvrir en lisant ce bulletin.

Très chaleureusement,
Luc von Lennep, votre maire.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Actuellement, lorsqu'une personne, physique ou morale souhaite édifier une construction quelle qu'elle soit, accroître sa surface en ajoutant une extension, modifier l'aspect de la façade de son immeuble, elle doit préalablement déposer une demande de travaux qui peut être soit **une demande d'autorisation préalable**, si les modifications sont de faible importance, soit une demande de **permis de construire**. Instruite, c'est-à-dire examinée par un service spécialisé de la Métropole, une réponse est ensuite proposée à la mairie du lieu des travaux qui se charge de transmettre au pétitionnaire (la personne qui a déposé la demande) la décision retenue concernant cette demande.

En application du Code de l'Urbanisme, le permis de construire permet, comme la déclaration préalable, de vérifier que la construction envisagée respecte les différentes règles issues du code de l'urbanisme régissant le droit à construire et notamment **le document d'urbanisme applicable**, qui détermine la nature des constructions interdites ou autorisées selon le caractère de la zone, l'implantation, la desserte, la hauteur, l'aspect extérieur de la construction, les normes de stationnement, d'espaces libres ou végétalisés...

Délivrée sous réserve du droit des tiers, cette autorisation n'a cependant pas pour objet d'assurer le respect des règles de droit privé (troubles du voisinage, préjudice de pertes de jouissance, servitude de mitoyenneté, de vues...), ce que certains administrés peinent parfois à accepter.



En France, **les documents d'urbanisme** sont des documents publics qui fixent les règles de planification urbaine afin de déterminer les conditions qui vont permettre d'assurer divers points, et en particulier l'équilibre entre, d'une part, le renouvellement urbain, la maîtrise de ce renouvellement et, d'autre part, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages en respectant les objectifs du développement durable définis dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) le Plan Local de l'Habitat (PLH) et le Plan de Déplacements Urbains (PDU). Les documents d'urbanisme comprennent le plus souvent un rapport de présentation, un argumentaire, une évaluation environnementale et diverses annexes de cartes, de plans, de schémas.

CONSTRUCTIONS EN COURS



Les deux chantiers en cours de construction de nouveaux logements, la résidence « les Jardins de Mathilde » (rue François Mitterrand) et les dix maisons de ville (rue Gabriel Lemaire), se déroulent conformément au planning prévu.



Créés au lendemain de la Première Guerre Mondiale, les documents d'urbanisme ont porté plusieurs noms dont ceux de Carte communale pour les plus petites communes, Plan d'Occupation des Sols (POS) ou actuellement Plan Local d'Urbanisme (PLU).

ACTUELLEMENT

Le PLU d'Amfreville-la-Mivoie remplaçant l'ancien POS a été élaboré dès 1998 même s'il a évolué depuis par des procédures appelées modifications, révisions ou mises en compatibilité. Sa dernière version date de 2014 et ce sont actuellement ces règles qui sont en vigueur et permettent de déterminer ce qui peut être réalisé dans l'une des trois grandes zones de notre commune.

Ces zones se dénomment actuellement N (Naturelle), U (pour Urbaine) et AUR (pour A Urbaniser).

Pour être un peu plus précis, sans viser à l'exhaustivité, le secteur U se divise plus précisément en UC (Urbaine centrale) dans le vieil Amfreville, le long de la rue F. Mitterrand, UR (résidentielle) par exemple dans le secteur des Hauts Vallons, UE (économique), UI (industrielle), principalement rive gauche et UM (mixte).

DANS L'AVENIR

Afin d'homogénéiser les constructions sur l'ensemble des 71 communes, et en application de règles nationales mises en places suite aux lois ALUR de 2014 et NOTRe de 2015, les compétences en matière d'urbanisme ne relèvent désormais plus des communes mais ont été transférées aux intercommunalités.

Ainsi la Métropole Rouen Normandie, avec son service de la planification urbaine, élabore-t-elle depuis près de trois ans, en étroite collaboration avec l'ensemble des communes, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) afin d'obtenir un projet partagé et une vision d'ensemble et cohérente de l'avenir de son territoire.

Le modèle de développement élaboré dans le PLUi doit économiser et préserver les espaces naturels et agricoles qui doivent être appréciés comme une ressource non renouvelable et dont il est essentiel d'assurer la préservation.

L'AVANCÉE DU DOSSIER

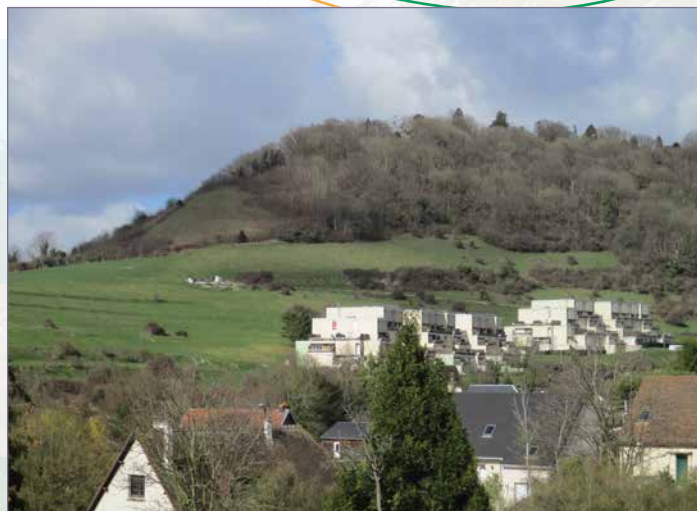
Depuis le début de l'année 2016, de très nombreuses réunions préparatoires ont eu lieu, de même que des réunions publiques dont l'une qui s'était déroulée au Mesnil-Esnard à l'automne. Un site internet (<http://plu-metropole-rouen-normandie.fr/>), ainsi que plusieurs plaquettes et lettres d'information ont été mises à disposition du public. L'ensemble de ce travail préparatoire a permis que les grandes lignes du PLUi soient désormais arrêtées et validées à une très large majorité par les représentants des communes, principalement les maires, lors d'une délibération du Conseil Métropolitain du 28 février dernier.

LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

Suite à cet arrêt par les élus métropolitains, aura lieu une phase de consultation réglementaire des 71 communes avec une délibération à adopter dans un délai de 3 mois suivant la transmission du projet.

Puis, à la fin de l'été, aura lieu une enquête publique avec la présence récurrente dans notre mairie d'un commissaire enquêteur chargé d'informer toutes les personnes qui le souhaiteraient et d'enregistrer leurs remarques et leurs réserves grâce à la mise à disposition de l'intégralité du dossier.

Après les ajustements du dossier qui pourraient se révéler nécessaires au vu des résultats des consultations des communes et de l'enquête publique, le PLUi devrait être soumis pour approbation au Conseil métropolitain début 2020.



SUR LE PLAN LOCAL

Concrètement pour notre commune, les choses ne vont pas beaucoup changer. Les zones vont certes changer d'appellation afin qu'il soit plus facile à tout un chacun de s'y retrouver, mais les grandes lignes retenues depuis des années que sont le maintien des espaces naturels et calcaires avec le classement en zone inconstructible des coteaux calcaires, ou encore l'interdiction aux installations industrielles classées soumises à autorisation de venir s'installer sur notre commune seront maintenues.

De même, la hauteur maximale fixée à trois niveaux (R+2+C) ne devrait pas évoluer pour des constructions collectives qui pourraient être réalisées dans l'avenir sur les rares terrains encore disponibles.

Dans le but de maintenir en centre-ville des poumons verts et des îlots non construits, les élus ont proposé que deux très grandes parcelles actuellement constructibles situées à proximité du Centre d'Activités Culturelles soient déclassées et rendues à un usage agricole afin d'y installer du maraîchage de proximité.

De même, de très nombreux emplacements réservés pour faciliter les liaisons douces et actives entre la route de Paris et les bords de Seine, ou entre les différents sentiers qui jalonnent notre commune devraient être créés.

Enfin une réflexion devrait être rapidement lancée dans l'avenir pour prolonger les travaux de revalorisation de nos deux entrées de ville.



REPAS DE QUARTIER

Les dates des repas de quartier du printemps ont été fixées ainsi :

Hauts Vallons

le samedi 18 mai à 19 h 30
sur la butte de l'allée des primevères.

Cote des grès

le vendredi 24 mai à 19 h 30
place de la Liberté

Mallefranches

le dimanche 16 juin à 12 h 30
au square Jacques Prévert

Centre ville

le dimanche 30 juin à 12 h 30
devant la salle de sports

LA SEMI-GRATUITÉ POUR LES CENTRES DE LOISIRS

Le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de mettre en application le principe de la semi-gratuité pour les centres de loisirs envers certaines familles aux revenus particulièrement faibles. La semi-gratuité signifie que la part à la charge de ces familles s'élèvera à 2,80€ par jour au lieu de 5,55€ demandés pour la tranche A du quotient familial, le solde étant pris en charge par le CCAS.

AIDE À DOMICILE, UN MÉTIER DIFFICILE

Si de plus en plus de communes, petites ou moyennes, ont fermé leur service d'aide à domicile pour raison économique ou administrative, ce n'est pas le cas d'Amfreville qui, au contraire, a tout fait, en relation avec le Département, pour continuer d'offrir ce service à des administrés qui en ont besoin dans leur vie quotidienne.

C'est l'occasion d'exprimer respect et reconnaissance aux aides à domicile qui sont

confrontées à une pénibilité permanente dans l'exercice de leur profession.

Aider une personne privée partiellement de son autonomie, ce n'est pas simplement accomplir des tâches ménagères, faire les courses ou préparer les repas même si cela fait partie de leurs premières attributions. C'est aussi pour certaines apporter une aide technique (toilette, habillage, coucher, prise de médicaments...), ou une aide

sociale (sorties, accompagnements divers...). Bien que ces agents soient appelés « aides à domicile », ce sont bel et bien des « auxiliaires de vie » qui ont un rôle essentiel auprès des personnes qu'elles assistent.

Alors que ces agents soient un nombre de sept, employées par le CCAS. d'Amfreville, vous n'en voyez que cinq sur la photo, les deux autres étant en vacances au moment où elle a été prise.



UNE NOUVEAUTÉ À LA PASSERELLE

ASSOCIATION AMFREVILLAISE, PARTENAIRE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DE ROUEN ET DE SA RÉGION

Lors du week-end des 1^{er}, 2 et 3 mars, la Banque Alimentaire de l'agglomération Rouennaise organisait une collecte dans 82 points de ventes avec des centaines de bénévoles. Cette opération a permis de récolter 91 tonnes de marchandises. 39 transporteurs bénévoles ont acheminé ces denrées vers le dépôt du Houleme. C'est ce qui permet chaque semaine, le mardi de 15 h à 17 h pour la Passerelle, la distribution de 52 colis alimentaires, préparés par l'équipe de 12 bénévoles. Cette équipe a apporté sa contribution en collectant et en prenant part au transport des marchandises collectées avec un véhicule mis à disposition par la commune.

Comme l'an passé, à partir du mois de juin « La Passerelle » accueillera le camion de la Banque Alimentaire tous les 15 jours sur le parking derrière la poste, pour une distribution un peu différente mais toute aussi utile pour certaines familles.

Nouveau : un atelier d'alphabétisation

Afin de répondre à la demande de certains bénéficiaires, un atelier d'alphabétisation verra le

jour mi-avril dans les locaux de la Passerelle au 127 rue François Mitterrand derrière la poste. Cet atelier permettra une aide à l'apprentissage de la langue française et sera utile aussi pour les aider dans leurs démarches de la vie quotidienne.

Pour toute suggestion ou urgence n'hésitez pas à contacter le CCAS ou la Passerelle :

CCAS 02 32 98 90 36

et Manou Fondard 06 18 13 39 55



UN DÉPART, UNE ARRIVÉE AU SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Le début du mois de février a été marqué par un mouvement de personnel au service d'aide à domicile géré par le Centre Communal d'Action Sociale. En effet, après vingt-deux ans de bons et loyaux services, Mme Murielle Richard a quitté le service pour une autre commune du département. Elle a aussitôt été remplacée par Mélanie qui a travaillé dans une EHPAD auparavant et qui se révèle être très compétente.

La commission du CCAS, les agents du Service d'aide à domicile, Monsieur le Maire et M. David Millet, directeur général des services, étaient réunis pour dire au revoir à Murielle et souhaiter la bienvenue à Mélanie.



DU NOUVEAU AU « 177 » ROUTE DE PARIS

Occupée pendant plusieurs dizaines d'années par l'entreprise Longométal qui a depuis déménagé à Rouen rive gauche, à proximité du Pont Guillaume le Conquérant, la grande parcelle du 177 route de Paris a connu depuis le début des années 2000 des activités variées.

Tandis que la partie gauche de la parcelle ne comporte plus actuellement de construction particulière à l'exception de celles liées à l'unité de fabrication de béton de l'entreprise CEMEX, la partie droite possède un vaste bâtiment de près de 4000 m² au sol qui correspondait aux bureaux de l'entreprise Longométal.

Racheté au moment de la fermeture de cette dernière entreprise par une société civile immobilière, le bâtiment a progressivement été divisé en nombreux lots parfois vendus, parfois loués. Ceux-ci accueillent aujourd'hui des activités aussi diverses que variées dont entre autres les bureaux d'une société de cars, d'une entreprise de publicité, un lieu de culte évangélique ou encore un sauna.

Toutefois, depuis le départ de l'entreprise VIAL menuiseries, la plus grande partie du bâtiment restait sans occupant, mais cela va très prochainement évoluer car **une aire de jeux couverte** pour enfants du même type que celles qui existent à Dock 76, à Bihorel ou à Grand Quevilly va s'y installer.



Ce projet qui va permettre d'augmenter l'offre de loisirs familiaux déjà disponible sur notre commune (bowling) devrait ouvrir très prochainement puisque, après dépôt et instruction d'une demande de travaux et d'accessibilité, les travaux d'aménagement ont déjà débuté. Le lieu devrait porter le nom de **Happy City** et proposer une surface de loisirs deux fois plus importante que celle des autres lieux déjà évoqués. Un soin tout particulier devrait être accordé à l'accueil des accompagnateurs aux oreilles lasses de y passer plusieurs heures et plusieurs emplois pourraient y être créés.

L'autre côté du terrain appartient à la Métropole Rouen Normandie et après avoir été pendant quelques temps, il y a une quinzaine d'années, un centre de tri, il a accueilli durant l'automne la base vie d'une partie des exploitants de manèges de la foire St Romain. Très récemment, un autre type de caravanes s'y était installé sans droit, ni titre et il a fallu plusieurs semaines à la Métropole pour parvenir à les en faire partir.

Vaste (près de 3 hectares), particulièrement bien situé,

à proximité immédiate du cœur de la Métropole et accessible par les bords de Seine et par la route de Paris, cette parcelle avait tout pour attirer des aménageurs. Certes, suite aux décennies d'occupation industrielle, son sous-sol comporte quelques éléments polluants mais une copieuse et indépendante étude environnementale a montré que la dalle de béton existante jouait parfaitement son rôle protecteur.

Aussi ce terrain devrait-il accueillir dans un avenir très proche plusieurs projets. Dans un premier temps, afin de permettre aux très nombreux touristes camping-caristes se rendant à l'Armada entre le 6 et le 16 juin prochain de stationner, une aire d'accueil va y être aménagée. Les touristes seront ensuite invités à se rendre sur le site de l'Armada par les quais, à vélo ou à pied, ou en empruntant les transports en commun grâce à la ligne 11. Par la suite, une autre aire d'accueil de ce type de véhicules dont on manque sur le territoire de la Métropole pourrait voir le jour à proximité, mais pas à cet endroit car d'autres projets objectivement plus porteurs sont à l'étude.

En effet, comme bien souvent, alors que les choses ne semblaient guère avancer dans ce secteur, ce sont deux

projets qui ont récemment été soumis aux élus. Le premier consiste en la réalisation éventuelle d'un ensemble de bâtiments artisanaux sous la forme d'un village d'entreprises, tandis que le 2^e projet consisterait en la construction d'un bâtiment logistique et de stockage pour l'un des principaux acteurs institutionnels de la Métropole. Vous comprendrez sans doute qu'il est prématuré d'aborder ici et maintenant en détail la nature de ces projets, mais sachez qu'ils ne sont nullement incompatibles compte tenu de la surface de la parcelle, qu'ils pourraient tous deux participer à compléter les modifications apportées à ce secteur de notre commune et entamées avec la requalification complète de la RD 6015 et enfin qu'ils pourraient être créateurs eux aussi de nombreux emplois.



TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement conclu entre la Métropole et la commune, des travaux de voirie vont être effectués rue du Mont-Saint-Rémy à partir du mois de mai prochain. Ils vont consister, dans un premier temps, à changer la conduite d'adduction d'eau potable pour ensuite procéder à la réfection totale de la chaussée et des trottoirs. Une réunion d'informations a permis d'informer les riverains concernés sur le déroulement de ce chantier et les dispositions à prendre durant les travaux.



LA RENTRÉE 2019 SE PRÉPARE

À L'ÉCOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL

Les enfants nés en 2016 seront accueillis à l'école à la rentrée de septembre 2019. Les enfants nés en 2017 seront placés sur une liste d'attente. Les élèves de toute petite section, ayant besoin d'une attention encore plus particulière, ne seront accueillis que si un nombre d'élèves par classe raisonnable le permet. Première étape de l'inscription de votre enfant **en mairie** possible dès maintenant. Deuxième étape de l'inscription de votre enfant à l'école à partir du mardi 23 avril 2019 uniquement sur rendez-vous en téléphonant de préférence sur le temps du midi au 02 35 23 77 20. Pour l'inscription, venir accompagné de l'enfant et se munir obligatoirement des pièces suivantes :

- l'autorisation préalable d'inscription de Monsieur Le Maire (à aller chercher en mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile)
- le carnet de santé
- le livret de famille
- une photo d'identité. En cas de changement d'école, le certificat de radiation.

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GÉRARD PHILIPPE

Les inscriptions commenceront le vendredi 5 avril sur rendez-vous en téléphonant au 02 35 23 45 23. Les familles devront se présenter avec les documents suivants :

- fiche d'inscription mairie
- carnet de santé
- livret de famille
- deux photos d'identité.

LES SORTIES ET ANIMATIONS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE

À l'école élémentaire

• Correspondance France Bénin entre les écoliers. • Rencontres « lectures » à l'école maternelle, chaque classe de primaire rencontre une classe de maternelle. • Sorties école et cinéma. Toutes les classes sont allées à l'Omnia pour assister à la 2^e projection de l'année.



• Sorties à Samara pour les CE1 et CE2/CM1, au Musée des écoles pour les CP et CP/CE1, à l'exposition départementale « Étrange ». • Théâtre : improvisation plus relaxation pour les CE2/CM1 et CE2. • Spectacles : **15 mars** : festival Spring, spectacle de cirque contemporain « Instable » avec préparation au spectacle. **17 mai** : spectacle musical des méridiennes pour les CP. **13 juin** : spectacle de théâtre en anglais par les élèves du collège Fontenelle pour les CM1 et les CM2. • Voyage à la ferme pour les CP et CP/CE1. • Classe de découverte des CE2-CM1 du 13 au 17 mai. Mme Delalande a travaillé dans différentes disciplines, français,



mathématiques et géographie pour préparer son séjour à Asnelles, financé en grande partie par la municipalité. • Les différents intervenants extérieurs, dont les interventions sont aussi financées par la municipalité, contribuent à l'épanouissement des élèves dans différents domaines : en sport avec un professeur d'escrime pour les CE2 et CE2/CM1 ; sur le temps du midi en arts plastiques avec Florence Guillemette et Michèle Perez, aux échecs avec M. Veniat. • Participation possible aux Foulées de Bonsecours. • Et pour les CM2 la remise officielle des dictionnaires offerts par la municipalité à la mairie fin juin.

À l'école maternelle

Des sorties et des animations aussi pour les petits que nous évoquerons dans le prochain Écho. Mais déjà des dates à retenir :

- **samedi 25 mai** : le spectacle de chorale pour la fête des parents au centre d'activités Simone Signoret
- **samedi 15 juin ou 22 juin** (date à confirmer) : la kermesse.



GARDERIES SCOLAIRES

À l'école maternelle et au groupe primaire, les garderies scolaires sont ouvertes, avant la classe, dès 7 h 30 et prennent le relais des cours jusqu'à 18 h 30. Ce sont des forfaits qui sont proposés chaque jour aux familles depuis la rentrée 2018, soit pour le matin un forfait d'une heure, et pour l'après-midi trois forfaits possibles (avec le goûter compris) : une heure, une heure et demie ou deux heures.

À la maternelle, Wahiba, Elhème, Émilie, Brigitte et à la primaire, Saranda, Angélique, Sandrine, Amandine et Céline, suivant les heures, encadrent avec bienveillance et professionnalisme l'ensemble des enfants qui leur sont confiés.



REPAS INTERCULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Afin de rassembler les familles et habitants de la commune, les associations de parents d'élèves des écoles Louise Michel et Gérard Philippe organisent le **samedi 4 mai** un repas interculturel et intergénérationnel au centre Simone Signoret. Les bénéfices de cette soirée seront reversés aux coopératives des deux écoles.

Au menu : couscous maison, boisson et pâtisserie. Tarif adulte 15 € et enfant de plus de 5 ans 8 €

Réservation obligatoire avant le 23 avril auprès des écoles ou, en mairie, auprès de Wahiba (de 8 h 45 à 11 h et de 13 h 30 à 16 h).

Pour tous renseignements : asso.maternelle.amfreville@gmail.com ou mariehuguet76@aol.com

VACANCES D'HIVER AUX CENTRES DE LOISIRS

Les centres ont ouvert leurs portes du 11 au 22 février 2019.

Centre maternel : Une session avec les objectifs de développement de l'imaginaire, de la motricité, autour d'un thème, celui du cirque, qui fait toujours la joie des enfants, avec la découverte du monde du spectacle et des différents animaux, le lion à l'honneur ! Avec une moyenne journalière de 15 enfants, ce sont 24 enfants qui ont participé aux activités proposées, encadrés par quatre animatrices, Margot, Amina, Elheme, Habiba et Wahiba Elharouchi, directrice du Centre.

Centre élémentaire : Avec une moyenne journalière de 28 enfants, ce sont 54 enfants qui ont été accueillis sur les deux semaines. Pour être au plus près des attentes, deux groupes ont été constitués, encadrés par quatre animateurs : Adèle, Alexia, Emma, Clément, l'ensemble supervisé par Sandrine Flore, directrice du

Centre. Diverses activités ont été proposées : le recycl'art, les énigmes sur la préservation de la nature, la création de bâtons de pluie, la fabrication de thaumatropes (jouets optiques), des ateliers cuisine, des jeux de société, de groupe, ainsi que des jeux d'extérieur dans le site du parc Lacoste et à la salle de sports. Les sorties proposées lors de cette session ont été variées : bowling, Dock Laser, cinéma, Loisirs Land et le cirque d'Arlette GRUSS.



INSCRIPTIONS AUX CENTRES DE LOISIRS

Vacances d'été : Le centre de loisirs maternel (3 à 5 ans) sera ouvert du lundi 8 juillet au mercredi 31 juillet 2019. Le centre de loisirs primaire (6 à 14 ans) sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 23 août 2019, avec changement d'équipe d'encadrement le jeudi 1^{er} août.

Inscriptions en mairie les semaines du 13 mai au 24 mai 2019 de 9h à 11h et de 14h à 16h (les mercredis 15 et 22 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h). Pour les inscriptions, il faut apporter : le carnet de santé, l'attestation d'assurance, la feuille d'imposition (revenus de 2017), le livret de famille, les bons vacances. Aucune inscription ne sera acceptée en dehors des dates prévues ci-dessus (prendre au minimum un contact téléphonique avant la fin de la période d'inscription). Un forfait minimal de 4 jours par semaine est imposé. Renseignements en mairie au 02 32 98 90 35.

Tarif par tranche du quotient familial	Centre maternel (par journée)	Centre primaire (par journée)
Tranche A	7,60 €	5,55 €
Tranche B	8,90 €	6,80 €
Tranche C	10,50 €	8,50 €
Tranche D	12,25 €	10,30 €
Tranche E	13,70 €	11,40 €
Extérieur	33,00 €	33,00 €

SORTIES « JEUNES »



Le 9 mars dernier, un groupe d'une douzaine de jeunes amfrevillais s'est rendu au Laser Game de Rouen. Après deux parties bien appréciées et le goûter, retour à pied vers Amfreville depuis le théâtre des arts, ce qui fut l'occasion d'observer des ragondins en Seine.

À venir avant les vacances d'été : Espace Game, Accrobranches, après-midi intersport le 15 juin et participation au Festival « Tous au Quai » les 29 et 30 juin (atelier graffiti et break dance).

Vous avez de 11 à 18 ans, vous désirez rejoindre le groupe ?

Laissez votre numéro de portable en mairie ou envoyez un message au 06 33 49 50 59.

Vous serez informé ainsi des différentes sorties organisées.

FERMETURE DE LA CRÈCHE

Lundi 22 avril (Pâques).

Mercredi 1^{er} mai et mercredi 8 mai.

Jeudi 30 et vendredi 31 mai (Ascension).

Lundi 10 juin (Pentecôte).

Vacances d'été : du vendredi 2 août au soir au lundi 2 septembre au matin.

Vacances de la Toussaint :

du vendredi 1^{er} novembre au soir au mardi 12 novembre au matin.

Vacances de Noël :

du vendredi 20 décembre au soir au jeudi 2 janvier au matin.

RAMIPER

Le RAMIPER (Relais Assistantes Maternelles Itinérant du Plateau Est de Rouen) accueille les « nounous » avec les enfants qui leur sont confiés, certains jours par mois, de 9 heures à 11 heures, au centre culturel Simone Signoret. L'accueil des tout-petits avec les assistantes maternelles se fait dans la salle la Ronde du Centre Culturel de la commune. C'est un lieu de rencontres et d'échanges avec des activités organisées pour les petits par l'animatrice Florence Delestre ou sa remplaçante durant son prochain congé de maternité.

Planning des prochaines matinées d'éveil :

- lundi 6 et lundi 20 mai

- lundi 3 et lundi 24 juin

- lundi 9 et 23 septembre

D'autres dates sont fixées dans les six autres communes du plateau EST (à voir avec l'animatrice). La participation aux activités se fait uniquement sur inscription auprès de l'animatrice du RAM au moins une semaine avant la date souhaitée.

Permanences téléphoniques :

02 35 59 95 41 les lundis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h30

Mail : ram@plateau-est.fr

Sur le site internet d'Amfreville la Mivoie, vous pouvez consulter le journal RAM'infos. Vous y trouverez d'autres informations telles que le tarif des rémunérations, la formation continue...

Sur le site Internet du RAM :

<http://ramiper.weebly.com>



Retour sur...



Exposition photo, Cordillèremont vôtre



Heure musicale du dimanche matin



Lancement de la Semaine culturelle Amfreville - Belbeuf



Café-débat, Un an en combi



Salon Fèves et toutes collections



Concert des écoles de musique



Festival Spring



Soirée chorale, Coup de chant

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS

Samedi 18 et dimanche 19 mai Spectacle de théâtre – « Opéra Panique » par la Cie Mi-voix, Mi-scène, Centre culturel, samedi 20 h30, dimanche 16 h - Entrée 5 €

Dimanche 2 juin Tremplin des Talents inconnus organisé par la Vache Rebelle, Centre culturel, 11 h - Entrée gratuite

Vendredi 14 juin Concert de fin d'année de l'école de musique municipale, Centre culturel, 20 h - Entrée gratuite

Samedi 15 juin Gala de danse de l'École municipale, Centre culturel, 20 h - Entrée gratuite

Mercredi 19 juin Spectacle des Ateliers de théâtre Enfants et Ados, Centre culturel, 19 h - Entrée gratuite

Samedi 22 juin Musiques en fête – Groupe SAM SOUL et l'école de musique, Square Jacques Prévert, 20 h30 - Accès libre

Samedi 29 juin Concert Captain Sparks & Royal Company (RCCS), Quai Lescure, 20 h30 - Accès libre

Samedi 29 et dimanche 30 juin Festival Tous au Quai, Quai Lescure – Accès libre

Retrouvez plus d'informations

sur www.amfreville-la-mivoie.fr, rubrique Agenda

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique municipale présente son concert de fin d'année dont le thème sera « 100 thèmes ». L'on peut reconnaître dans ce titre un jeu de mots de son directeur Jérôme Lefebvre. Participation des élèves, des professeurs et de l'harmonie municipale. Centre culturel, vendredi 14 juin à 20 h – Entrée libre.

GALA DE DANSE

Pour son gala de fin d'année, l'école de danse a choisi Aladin comme thème. Les chorégraphies et les costumes sont de Véronique Vidal. Centre culturel, **samedi 15 juin à 20 h** – Entrée libre.

FESTIVAL DES CULTURES URBAINES « TOUS AU QUAI »

les 29 et 30 juin 2019



Le festival revient en 2019 pour la quatrième édition, avec ce qui fait son succès : l'art urbain et la fresque peinte sur le mur de l'entreprise Eureka. Il reprend la compétition de Break Dance initiée l'an passé et qui reçoit d'excellents danseurs venant aussi bien de Paris que de Caen ou du Havre. Cette année, un concert directement sur le quai est également programmé le samedi soir avec RCCS, un groupe rouennais qui propose un concentré d'énergie sur des mots bien léchés et un peu de poésie sur une déferlante de styles musicaux allant de la fanfare aux musiques latines, en passant par le hip-hop ou le reggae... Enfin, Tous au Quai est aussi participatif et ouvert à tous, puisque petits et grands sont invités aux ateliers gratuits : Graffiti et String Art. D'autres animations seront dévoilées dans le prochain numéro de l'Écho et comme d'habitude tout est gratuit !

Samedi 29 juin

- Fresque par les artistes Kase, Arko et leurs invités
- Ateliers graffiti pour les enfants et ados
- Concert du groupe Captain Sparks & Royal Company (RCCS)

Dimanche 30 juin

- Démonstrations de Hip-Hop par des écoles de la région
- Battle de Break Dance organisée par le Serpat Crew du Havre
- Défilé participatif en fripes vintage Années 90 (sous réserve)

Les deux jours

- Atelier participatif String Art (fils tendus)
- Buvette et terrasse
- Autres animations

Retrouvez le festival sur facebook : Tous au Quai 19 !



CONCERT RCCS



Captain Sparks & Royal Company (RCCS) est un groupe originaire de

Rouen fondé en 2017. C'est un concentré d'énergie sur des mots bien léchés, un peu de poésie sur une déferlante de styles ! RCCS, c'est un p'tit verre de musique populaire, jamais vide de sens, tantôt plein d'espoir et de rêve, tantôt rempli de nostalgie. On embarque volontiers dans cet univers qui réconcilie soul-music et java de comptoir, où on peut se retrouver à refaire le monde autour d'un verre, en bonne compagnie. Concert dans le cadre de Tous au Quai – **Samedi 29 juin à 20 h30** – Quai Lescure, accès libre

MUSIQUES EN FÊTE

Comme à l'habitude, la commune fêtera en musique le solstice d'été avec, en première partie, l'harmonie de l'école de musique dirigée par Jérôme Lefebvre et, en seconde partie, SAM SOUL, qui offrira du groove, de la bonne humeur et des moments de partage avec de nombreuses reprises de Maceo Parker, Sting et bien d'autres standards de la soul music et du Rhythm'n Blues. La bande SAMSOU, c'est Isa au saxo alto, Philippe au piano, Manu à la batterie, Jean-Pierre à la basse, Cyril à la guitare autour de Todrîck au chant. Concert dans le cadre de Musique en fête – **Samedi 22 juin à partir de 20 h30** – Square Prévert, accès libre. Petite restauration sur place



SPECTACLES DE THÉÂTRE

La Cie Mi-voix Mi-scène présente son nouveau spectacle : « Opéra Panique » de Alejandro Jodorowsky Une comédie loufoque et burlesque qui se décline en tableaux, dans une galerie de personnages qui sont des archétypes, l'optimiste, le pessimiste, l'instable, où chacun peut se retrouver dans des situations comiques et absurdes ; c'est une farce philosophique. Centre culturel, samedi 18 mai à 20 h30 et dimanche 19 mai à 16 h00 – Entrée 5 € (étudiants/demandeurs d'emploi : 3 € ; enfants -12 ans : gratuit)

Les ateliers de théâtre de Laurent Beyer présentent leurs nouveaux spectacles :

Atelier Enfants « L'île du Perroquet » de Cécile Pellissier. De sinistres pirates, partent à la poursuite d'un groupe d'enfants eux-mêmes en quête d'un trésor caché. Leur aventure va bien sûr être semée d'embûches et ponctuée de rencontres. Centre culturel, mercredi 19 juin à 19 h00 – Entrée libre

Atelier Ados « Brouilles et querelles » de Georges Feydeau, Lee Blessing, Ken Loach, Jean-Michel Ribes. Brouilles et querelles ou l'art de se fâcher au théâtre. Quatre scènes contemporaines et classiques pour se disputer sur scène : Le dindon de Georges Feydeau, Indépendance de Lee Blessing, Family Life de Ken Loach et Théâtre sans animaux de Jean-Michel Ribes. Centre culturel, mercredi 19 juin à 19 h00 – Entrée libre

PORTRAITS D'ÉLÈVES



À l'école de musique, comment ne pas remarquer la famille Colombel - Manuela et ses enfants Emma et Clément - qui jouent admirablement bien du piano et sans partition. D'ailleurs Clément sait à peine lire les partitions. Une famille de musiciens vous direz ? Non pas du tout, Manuela a commencé la musique il y a quatre ans seulement pour accompagner sa fille au cours et en ce qui concerne Clément cela fait trois ans seulement qu'il s'y consacre ; avant il n'aimait pas la musique. Manuela et Emma sont passées par les cours de formation musicale, le solfège comme on disait avant, mais très vite elles

ont ressenti le besoin de laisser les partitions de côté pour jouer, car, selon elles, cela nuit à l'expression. Ce qui paraît les motiver ? L'amour de l'instrument ! Un beau piano quart de queue

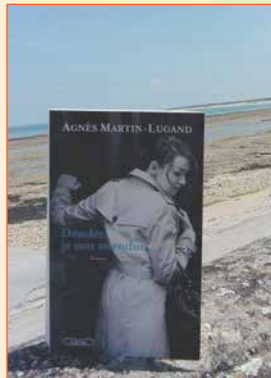
blanc occupe leur salon ; comment ne pas être amoureux d'un aussi bel instrument... Tous les trois apprécient leur professeur de piano, Richard Langlois qui assure les cours avec son collègue Jérémie Cathieutel. Le piano demeure l'instrument le plus enseigné à l'école de musique et de danse municipale dirigée par Jérôme Lefebvre. Outre le solfège, l'école propose sept disciplines instrumentales, enseignées en cours individuels : piano, guitare, flûte traversière, saxophone, trompette, clarinette, batterie et percussions. L'école accueille les plus jeunes dans le cadre d'un jardin musical. Chaque élève a la possibilité d'intégrer des ateliers musicaux ou l'orchestre d'harmonie intercommunal, tout comme les ateliers de chant et de musiques actuelles. Pour l'enseignement de la danse, les élèves sont répartis en plusieurs cours (initiation, danse classique et modern'jazz) et niveaux permettant à chaque élève une évolution personnelle.

LA VIE DU MUSÉE

Après avoir fêté ses 20 ans, le musée a repris ses activités !

- Le 14 février, la réception de l'Association Nationale des Hospitaliers retraités a été un moment de plaisir partagé avec des visiteurs intéressés qui ont planché sur une dictée de certificat d'études proposée par Gérard Piecq. De nombreux « élèves » se sont déjà inscrits pour la prochaine session.
 - Le musée a été contacté par l'EPIDE de Val de Reuil pour un prêt de matériels. Cet Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi propose à ses stagiaires une réflexion sur l'enseignement des années 50/60 dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. Chaque année, volontaires et agents de l'EPIDE se mobilisent lors de cet événement célébré le 8 mars à travers le monde et qui promeut l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.
 - Au musée, le deuxième trimestre sera probablement chargé puisque déjà quatre classes ont annoncé leur visite !
- Pour compléter les collections, les photos de classes des années 90 sont toujours les bienvenues ! N'hésitez pas à les apporter. Elles vous seront rendues très rapidement.**

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Opération « livre voyageur »

À partir des congés de printemps et jusqu'à la fin de ceux de la Toussaint, la bibliothèque vous propose de participer à l'opération « livre voyageur » qui consiste à faire un selfiebook sur votre lieu de vacances ! Photographier un livre dans un endroit choisi de votre lieu de séjour et envoyer la photo sous enveloppe à la bibliothèque municipale (adressée en mairie d'Amfreville) ou par mail : bibliotheque.mairie-amfreville@wanadoo.fr en précisant votre nom, prénom, âge, lieu de vacances au dos de la photo ou dans le mail. Nous comptons sur votre participation et votre imagination ! (Les trois premiers seront récompensés par un chèque livre)

Renseignements à la bibliothèque ou au 02 35 23 28 57 aux horaires d'ouverture : **Mardi : 16h-19h ; Mercredi : 10h-12h et 14h-17h ; Jeudi : 16h-18h – Fermée le jeudi pendant les congés scolaires et du 30 avril (inclus) au 9 mai (inclus) ainsi que le jeudi 16 mai.**

TREMPLIN DES TALENTS INCONNUS

L'association amfrevillaise « La Vache Rebelle » organise le dimanche 2 juin, avec le soutien de la commune, le premier Tremplin des Talents Inconnus. Ce tremplin est multi discipline : chant, musique, danse, théâtre, humour, magie, peinture, sculpture, photo, etc., et il s'adresse à tous les talents encore inconnus de la Métropole.

Les inscriptions sont possibles jusqu'à fin avril, puis l'association effectuera une sélection en mai des talents retenus en vue de la programmation le dimanche 2 juin.

Informations et inscriptions :
contact@lavacherebelle.fr

Centre culturel – **Dimanche 2 juin à 11 h 00**
Entrée gratuite, buvette sur place

PARTICIPEZ À LA SÉLECTION POUR LE 1^{ER} TREMPLIN



Vous avez des copains qui ont monté un orchestre qui fait de la très bonne musique.
Vous avez un ami qui connaît pleins de tours de magie
Votre sœur fait des photos ou des sculptures géniales
Votre mère raconte des histoires drôles à la perfection.
Vous dansez le hip-hop dans un club de l'agglô.

**Manifestez-vous,
dénoncez-les !**

Envoyez-nous

les noms, prénoms, adresses mail et n° de téléphone à
contact@lavacherebelle.fr
ou au

45 rue François Mitterrand 76920 Amfreville-la-Mivoie

Notre comité de sélection prendra contact en mars ou en avril pour les inscrire éventuellement dans la programmation du 2 juin.



MANIFESTATIONS DIVERSES

13



Retour sur le festival costumé

UNE NOUVELLE ARTISANE

Depuis peu, une nouvelle entreprise s'est installée à Amfreville : **IronWood Mobilier**. Anaïs Poulet, la créatrice d'IronWood s'est décidée à faire de sa passion son métier, après quelques années à travailler dans différents secteurs. Son activité : la fabrication de meubles en bois et métal. Elle fabrique des pièces modernes et uniques qui sont aptes à meubler toute la maison. Elles sont élaborées de façon artisanale en s'inspirant du style industriel, vintage et rustique. Ses deux matériaux favoris sont le métal et le bois. Anaïs met, comme elle le dit : « un **poing** d'honneur à

travailler dans le respect de dame nature ». Son quotidien est de créer, de transformer la matière, de recycler le bois, de faire en priorité de la récup' pour donner une nouvelle vie aux vieux matériaux ou vieux objets, ce qui est une vraie démarche écologique.

Parmi les techniques qu'elle utilise, une est particulièrement ancienne et exotique : le bois brûlé. Avec cette technique, à nouveau en plein essor, appelée Shou-sugi-ban, le bois, de cèdre ou de mélèze, est brûlé selon une méthode nippone ancestrale. Anaïs travaille depuis quelques mois avec un carnet de commandes bien rempli mais saura réaliser la création qui manque à votre intérieur dans des délais raisonnables.

Pour la contacter :
Anaïs 06 43 70 80 72 ou sur son site
<https://www.ironwoodmobilier.com/contact>



ÉCHO DES QAIS

La tour des Coopérateurs de Normandie En vous promenant sur les quais au niveau de la rue du passage d'eau, qui délimite notre commune avec celle de Bonsecours, vous avez certainement remarqué cette tour en briques qui domine les anciens entrepôts des Coopérateurs de Normandie. Cette construction, qui date de 1933, conçue par les frères Remoissonnet, avec son escalier monumental en colimaçon et son parapluie béton, est un exemple de la modernité architecturale qui a marqué la décennie. Au sommet, on peut profiter d'un point de vue inhabituel sur la vallée de la Seine et Amfreville.

LE CLRA TOUJOURS ACTIF

Le Club de Loisirs des Retraités Amfrevillais a terminé l'année sur une sortie à la foire Saint-Romain avec un déjeuner chez



Tante Francine. Les plus téméraires ont pu faire un tour de manège et les gourmands manger des croustillons avant le retour sur Amfreville. La nouvelle année a commencé avec la traditionnelle galette et sa tombola bien garnie qui a fait de nombreux heureux.

CRÊPES AU FOYER AMBOISE CROIZAT

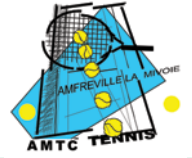
Le traditionnel après-midi crêpes a eu lieu le 7 février. Pendant que les « deux Monique » confectionnaient pas loin de 150 crêpes, d'autres membres organisaient un loto « amateur ». Loto et crêpes furent très appréciés et chacun repartit vers ses pénates, ravi de cet après-midi convivial.



AMICALE DES ANCIENS TRAVAILLEURS

Le 14 décembre 2018 s'est tenue l'assemblée générale de l'AAT à la salle Tango en présence de M. Brichet Gérard, délégué à la Solidarité, du CCAS et des anciens, représentant la municipalité d'Amfreville-la-Mivoie, devant une soixantaine d'adhérent(e)s. Après une minute de silence pour marquer le décès de quatre adhérentes en 2018, le président Gilbert Vitis a présenté le rapport moral et les aides que l'amicale peut apporter auprès des adhérents avec l'appui du bureau national UNRPA. Le bilan financier, présenté par la trésorière Michèle Lebillan, et le compte-rendu sur les spectacles et les sorties par Monique Balme, secrétaire, ont été approuvés. Le bureau de 14 membres a été réélu à l'unanimité pour un an incluant deux nouvelles personnes.





ASSOCIATION MUNICIPALE DE TENNIS

Du jamais vu à Amfreville ! L'équipe de tennis masculine « Régional 1 seniors plus de 35 ans hiver » est sortie vainqueur de sa poule en décembre dernier en battant Le Mesnil-Esnard par trois victoires à deux et monte en « excellence régionale » qui précède la division pré-nationale. Bravo aux joueurs Samuel, Jérémy, Gilles, Hiep et Hanh (joueurs de 3^e série dont un 15 de 2^e série). À suivre fin 2019 !

À noter aussi l'équipe « masculine seniors plus printemps 2019 » qui va jouer en « excellence départementale » cet été. Que du bon niveau ! Tournoi annuel hiver 2018/2019 : 74 inscrits dont 11 femmes de non classé à 4/6 pour les hommes et de non classée à 15/4 chez les femmes. Vainqueur

femmes Floriane Lagarde 30/1 du Mesnil Esnard, vainqueur hommes Mathieu Le Cozler 5/6 de Rouxmesnil Bouteilles. Bravo à Jérémy et Samuel pour l'organisation de ce tournoi.

Des places libres pour des cours de tennis sont actuellement possibles : hommes, femmes, adultes, jeunes et enfants (cotisations réduites). Inscriptions auprès du président Patrice Dubreuil au 06 61 88 96 64 ou au 02 35 23 74 71 et sur place à la salle des sports Robert Talbot.



ASMA FOOTBALL

Pour la cinquième année consécutive, l'ASMA Football organisait son **loto** le samedi 2 février au Centre d'activités Simone Signoret. Un peu plus de 150 personnes étaient présentes pour jouer les 21 parties proposées par le club. Le club remercie grandement ses partenaires : le restaurant le Navy à Rouen et Arbr'en Ciel à Préaux ainsi que les commerçants d'Amfreville : le Rendez-vous des Chiens, la pharmacie Mme Fosse, l'institut Belle ô naturel, le garage de la Mairie, le bar tabac le Relai Fleuri et le restaurant le Cheval Noir qui ont offert des lots pour l'événement. De plus, un grand merci à la mairie d'Amfreville pour le prêt de la salle et au Comité des Fêtes pour le prêt du matériel et à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué, de près comme de loin, à la réussite de ce loto. L'ASMA Foot donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Le **tournoi sixte** aura lieu cette année le dimanche **9 juin** au stade Robert Talbot. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à contacter le club ou à vous connecter sur son site internet asmla.footeo.com pour obtenir toutes les informations qui seront disponibles prochainement. Chaque équipe sera composée de 6 joueurs et 2 remplaçants, une buvette sera mise en place pour vous restaurer. Vous êtes attendus nombreux.

Entraînements Enfants : tous les mercredis de 14h30 à 16h pour les U7 et U9. Les enfants non licenciés qui souhaitent s'initier à la pratique du football sont les bienvenus.

Entraînements Adultes : tous les mercredis de 19h à 21h au stade Robert Talbot.

Pour tous renseignements concernant les adultes et les enfants vous pouvez contacter : Gaétan Henry au 06 79 04 19 02 ou Romain Zammit au 06 58 36 15 93.

UNE ÉQUIPE CHAMPIONNE DE NORMANDIE



Une équipe senior du Judo Club Amfrevillais (photo) a remporté le titre de champion de Normandie lors de la compétition qui s'est déroulée à Petit-Couronne en janvier dernier. Elle s'est qualifiée de ce fait pour les championnats de France 1^{er} division qui auront lieu les 8 et 9 juin à Angers et qui regrouperont les quarante meilleures équipes françaises. C'est un exploit qu'a réussi ce petit club qui va essayer de faire rayonner notre ville au niveau national.

SPORTS DE COMBAT

L'Association Amfrevillaise des Sports de Combat vous propose toute l'année un cours d'énergie full encadré par Véronique Legras, six fois vice-championne du monde de full contact, deux fois championne d'Europe et vingt-cinq fois championne de France ! Ce sont des techniques de full contact sans opposition, sur un support musical, accompagnées de renforcement musculaire, de circuit training, de cross fit ! Un sport complet à pratiquer dans une ambiance conviviale ! Possibilité d'essayer et de s'inscrire en cours d'année ! À partir de 12 ans et jusqu'à 77 ans !

Pour tous renseignements : Legras Véronique - tél. : 06 65 51 62 75 - Site [quomodo](http://quomodo.com)



UN PETIT CLUB QUI DEVIENT GRAND

Deux événements marquants pour le club des Volants de la Mivoie pour la saison 2018 2019 : tout d'abord, le 20 octobre 2018, les LVM ont organisé le Championnat Régional Sport adapté Badminton. Une belle journée marquée par la bonne humeur grâce à tous les bénévoles, aux arbitres, aux élus et bien sûr aux participants. • Puis, les 24 et 25 novembre 2018, les LVM ont accueilli le Master Vétéran. Une grande compétition confiée par la ligue et qui s'est soldée par une très belle réussite. • Côté compétiteurs, les LVM ne sont pas non plus en reste. Des jeunes qui brillent et gagnent des compétitions départementales à plusieurs reprises. Félicitations à Paul Prieto, Rose Gaillard, Romain Labigne, Florenza Fiquet, Charly Milleret Soyer, Gabin Peltier, Nathan Prieto, Lisa Barbelin, Alexane Boucher, Lucas Tabouelle, Nathan Delaune, Matteo Legrou, Bastien Derrouet, Gaylor Boucher. Bravo à eux pour leur engagement et leur réussite sur les terrains. • Les compétiteurs adultes brillent, également, sur les tournois et les interclubs. D'ailleurs, l'équipe 1 des LVM sera en play off pour un passage en D1 l'année prochaine le 5 mai 2019. Venez nombreux les encourager. • Bien sûr, toujours très engagé dans le sport Handicap, Guillaume Prieto, Président du club, accompagné de Matthieu Mouchel et Mathilde Aubert, continue à organiser des journées S'handifférence (Sport et Handicap). • Soulignons également que les LVM comptent désormais dans leur rang en la personne de Guillaume Prieto un arbitre gradé pouvant arbitrer des grandes compétitions comme les championnats de France qui se sont déroulés cette année au Kinderarena.



RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'État...) Dès leur 16^e anniversaire et pendant les trois mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche permet l'inscription d'office sur la liste électorale de la commune dès l'âge de 18 ans. Se présenter avec le livret de famille des parents, la carte d'identité, un justificatif de domicile et de 2^e nationalité éventuelle. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Déchets recyclables : Les vendredis 5 et 19 avril, 3, 17 et 31 mai, 1^{er}, 14 et 28 juin.

Déchets verts : Tous les mardis sauf le 23 mai reporté au 24 mai et le 11 juin reporté au 12 juin.

Encombrants : Contactez le 0800 021 021 pour fixer un rendez-vous d'enlèvement gratuit.

Déchetterie gratuite ouverte 7j/7 de 8h à 19h : quai du Pré aux Loups à Rouen.

Vous souhaitez vous séparer d'objets en bon état : Certaines associations récupèrent vos objets, parfois à domicile : • meubles, électroménager, vaisselle : Emmaüs, Résistants, Envie... • textiles, linges, chaussures : contactez le 0800 021 021.

NUISANCES SONORES

L'arrêté municipal sur les nuisances sonores est modifié comme suit :

Article 4 : Dans les propriétés privées : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**du lundi au vendredi inclus de 8 h à 20 h ;
les samedis de 9 h à 19 h. Ils sont interdits
les dimanches et jours fériés.**

PERMANENCE DE LA DÉPUTÉE

Mme Annie Vidal, députée de la circonscription, assurera une permanence en mairie de Bonsecours le vendredi 12 avril de 10h à 12h. Prendre rendez-vous au préalable au 02 35 80 68 63 ou par mail : cabinetavidal@gmail.com

FRELON ASIATIQUE

Toute découverte d'un nid de frelons asiatiques doit être signalée en mairie et auprès de la plateforme commune de la FREDON et du GPMA au 02 77 64 57 76 qui vous orientera vers une entreprise spécialisée référencée. Le coût de la prestation reste à votre charge si le nid se trouve sur votre domaine privé. Dans le cas où le nid se trouverait sur le domaine public, la commune se chargera de sa neutralisation. C'est au printemps et en été qu'il est primordial de repérer les nids pour les faire détruire. En hiver, les nids étant désertés, leur destruction est inutile. Sachez également que vous pouvez confectionner des pièges à frelons asiatiques en consultant le net.

SECRETARIAT CENTRE CULTUREL

Les horaires d'ouverture du centre culturel sont modifiés temporairement comme suit : lundi, mardi et jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 15h30 ; mercredi : de 9h à 12h15 ; vendredi : de 9h à 12h15 et de 13h15 à 17h30.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, toute personne adulte handicapée et toute personne âgée de plus de 65 ans, vivant seule ou étant isolée au niveau familial, est priée de se faire connaître rapidement en mairie. L'inscription sur le fichier de la commune ne sera effective qu'après le recueil de la demande par courrier, par téléphone au 02 32 98 90 36 ou en vous rendant directement au Centre communal d'action sociale (CCAS) en mairie. Si vous n'êtes pas dans l'une de ces situations mais si vous connaissez une personne concernée, merci de communiquer l'information au secrétariat du CCAS qui prendra contact avec celle-ci.

ÉTAT CIVIL

Naissances (dont les familles ne se sont pas opposées à la diffusion)
Louiza Djabri, Léo Mallard,
Fatine Kinana, Marwan Thuillier,
Tom Chevalier, Angus Dubuis,
Lina Abella, Leyan Joly.

Décès

Gilberte Langevin née Vigne,
Mina Nourddine, Micheline Beuriot
née Ducrocq, Charles Fouque.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Tous les Amfrevillais sont invités à participer à la Commémoration du 8 mai 1945 en souvenir de la fin de la seconde guerre mondiale. Rendez-vous au cimetière à 11 h 15 où une gerbe sera déposée sur le Monument aux Morts de la commune. Cette manifestation sera suivie d'un vin d'honneur au Centre culturel.

LE FACTEUR NUMÉRIQUE

Le CLIC du plateau Est de Rouen ajoute une initiative à son panel : le facteur numérique. Il s'agit d'un service gratuit destiné à initier les personnes âgées aux nouvelles technologies telles qu'internet. Quand on sait que tous les documents administratifs sont dématérialisés et qu'il faut les télécharger sur internet, cette proposition de formation tombe très bien. Si vous êtes intéressé(e), prenez rendez-vous au CLIC de Boos, au 02.35.65.02.68.

ASMA PÉTANQUE

Un résultat remarquable pour l'équipe féminine de pétanque, composée de Sylvie Barre, Sandrine Binet, Corinne Lemeur, Jessica Desmousseau, Véronique Farin Tueur, Migraine Sauvage, et coachée par

Éric Sauvage, qui accède au championnat national des clubs.



SERVICE AUX PARTICULIERS

Depuis le début de cette année, la commune accueille une nouvelle entreprise de Service aux Particuliers déclarée en préfecture de Seine-Maritime. LA-MI-VOISIN Service est née d'un projet longuement mûri par Madame Lutrand, amfrevillaise de longue date. Grâce à sa polyvalence et ses compétences, elle met tout en œuvre aujourd'hui pour aider les personnes face aux diverses nécessités de la vie quotidienne : aide à domicile, soutien informatique, accompagnement, courses... Proximité, écoute, relation de confiance... LA-MI-VOISIN est prête à vous servir. **Découvrez la multitude de services proposés et leur tarification sur son site www.lamivoisin.fr (tél. : 06 41 37 00 42) Avantages fiscaux : 50% de déduction fiscale ou crédit d'impôt sur toutes les prestations**

Solution précédente

F		C	U	C	D	U
OR		O	B	S	E	R
NA		N	O		A	O
UN		S	Y	N	O	N
		C	O	U	S	
P		O	E	A	L	G
R		I	T	A	A	E
S		A	I	N	T	R
S		M		A		O
A		I		O		A
T				C		R
U				P		T
E		E	S	T	H	E
P		R	E	M	E	D
R		I	P	E	L	A
P		A	R	A	F	I
N		E	T	S	P	E
N		D	E	U	B	E

Tous au Quai !

#4



**ARKO
KASE
+ guests**





**29/30
juin 19**

graffiti

- + Hip Hop
- + concert
- + string art
- + fripes

*Tous au Quai ! #4 - 2019

Entrée libre - Quai de Lescure - Amfreville la Mivoie

**Retrouvez l'événement sur  Tous au Quai 19 !
et sur  Festival Tous au Quai !
et suivez programme, partenaires, actus...**

